

**EN DOUCEUR**

Le nouveau premier secrétaire du PS français à propos de l'organisation d'une primaire pour la présidentielle 2017.

Jean-Christophe Cambadélis: «Il y aura une réunion à l'automne 2016 pour trancher.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

INTÉGRATION Une étude de chercheurs de l'Université de Genève fait un portrait précis. Ils partagent nombre de points communs avec les Helvètes.

Les musulmans de Suisse sont des étrangers comme les autres

LE CONTEXTE

Les musulmans, en Suisse, sont des étrangers comme les autres. Le constat, ce n'est pas le seul, ressort d'un livre des universitaires Matteo Gianni, Marco Giugni et Noémi Michel. Leur analyse est basée sur une enquête par sondages. Des centaines de musulmans de l'ex-Yougoslavie, de Turquie et du Maghreb ont été interrogés.

DANIEL DROZ

En Suisse, les musulmans représentent environ 5,5% de la population, soit quelque 330 000 personnes âgées de plus de 15 ans. Par contre, cette communauté hétérogène occupe plus des trois quarts de l'espace médiatique lorsque la presse parle de religion. «Depuis un certain nombre d'années, l'islam et les musulmans sont considérés dans le débat public comme des 'problèmes', relèvent les auteurs du livre «Les musulmans en Suisse».

Axé sur les faits divers

En Europe, le débat fait rage. La Suisse n'échappe pas à la règle. «Après le 11 septembre 2001 et la campagne pour les naturalisations facilitées en 2004, la question de la présence musulmane en Suisse est devenue un enjeu majeur du débat public», écrivent les trois universitaires.



«**Ils ne sont pas moins intégrés que d'autres, pas moins confrontés aux problèmes d'intégration.**»

MATTEO GIANNI PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE



Des musulmans se préparent pour le ramadan à Zurich en octobre 2003. Une partie d'entre eux participent davantage pour des raisons culturelles que religieuses. On estime le nombre de pratiquants à 15-20% de la population musulmane en Suisse. KEYSTONE

«Le vote populaire de 2009 concernant l'interdiction des minarets témoigne de son impor-

tance.» Le tout dans un contexte de présumé choc des civilisations.

«Le débat public, médiatique et politique est très axé autour d'une considération de faits divers», regrette Matteo Gianni, professeur associé au Département de science politique et relations internationales de l'Université de Genève. «Il y a une tendance à généraliser.» Un seul étranger ou musulman dérape et l'amalgame est fait.

Ces représentations ne résis-

tent néanmoins pas à l'analyse scientifique. Les auteurs ont interrogé des centaines de personnes, des «Monsieur et Madame Tout-le-monde», un échantillon validé par des experts internationaux. «Les musulmans ne sont pas à part», affirme Matteo Gianni. «Ils ne sont pas moins intégrés que d'autres, pas moins confrontés aux problèmes d'intégration. Si nous regardons l'histoire de la politique migratoire, les musulmans ne sont pas le premier groupe à soulever le débat public.»

Avant eux, les premières vagues migratoires – les Italiens et les Espagnols d'abord – ont été confrontées aux mêmes problématiques dans les années 1960 et 1970.

Des surprises

Les auteurs de l'étude n'en ont pas moins été surpris. Notamment par le degré «de non-problématisation que les répondants avaient à l'égard de leur présence en Suisse», avoue franchement le professeur. «Une haute satisfac-

tion de leur intégration, la confiance dans les institutions, le fait d'avoir une vision positive de vivre l'islam en Suisse.» Même si un tiers d'entre eux se sentent victimes de discrimination. «Quelque part, ce que les gens disaient de leur vie religieuse en Suisse est comme si tout allait bien au sens général du terme. Ça m'a surpris en bien.»

Musulman, par ailleurs, ne signifie pas forcément pratiquant. Globalement, en comparaison internationale, on estime le nombre de pratiquants à 15 à 20%. «La question du pratiquant n'est pas très claire», estime Matteo Gianni. «L'islam est une religion très privée. Il n'est pas paradoxal de penser qu'il y a des musulmans laïcs, des gens qui se disent non croyants et font ramadan. Des positions hybrides qui se situent plus dans un continuum entre tout faire et ne rien faire. Beaucoup s'inventent des formes de religiosité qui sont beaucoup plus complexes.»

La communauté musulmane, en outre, est hétérogène. Le degré de religiosité varie selon la région de provenance de la personne. Il est supérieur en Afrique du Nord. «Ceci s'explique aussi par la laïcité en Turquie, le communisme dans l'ex-Yougoslavie», explique l'universitaire.

«**Les musulmans en Suisse**», par Matteo Gianni, Marco Giugni et Noémi Michel, Presses polytechniques et universitaires romandes, 135 pages.

EN CHIFFRES

330 000 Le nombre de musulmans âgés de plus de 15 ans en Suisse, selon l'Office fédéral de la statistique, soit 5% de la population.

1206 Le nombre de personnes interrogées par les auteurs de l'étude. A savoir, 302 Turcs, 298 Maghrébins, 301 ressortissants de l'ex-Yougoslavie et 305 Suisses non musulmans, parmi lesquels 47 naturalisés. Aucun musulman naturalisé ou Suisse converti à l'islam n'ont été questionnés.

8 Sur 10, le taux de confiance qu'ont les ressortissants de l'ex-Yougoslavie dans la police suisse. Un niveau plus élevé que celui des Maghrébins, des Turcs et des Suisses, le plus faible aux environs de 7. Ces derniers ont d'ailleurs une confiance moins élevée dans le gouvernement, le parlement et les tribunaux que les ressortissants étrangers.

«On ne peut pas tout demander à une population»

«Il est presque étonnant que tout aille bien. Pour cette raison, des personnes se sont étonnées que nous nous laissions aller à certaines critiques de la politique d'intégration», indique Matteo Gianni. A titre personnel, le professeur de l'Université de Genève estime néanmoins que c'est nécessaire. En Suisse, «l'idée est que l'ajustement ne peut être qu'unilatéral. Les nouveaux venus, la seule chose qu'ils peuvent faire, c'est s'ajuster, se taire ou s'opposer. Dans ce cas, au risque de passer pour des déloyaux. On ne peut pas tout demander à une population pour gérer ses propres peurs.»

L'article 4 de la loi sur les étrangers contient les dispositions qui concernent l'in-

tégration. Celle-ci est conçue comme individuelle et ses mesures se fondent en grande partie sur la responsabilité individuelle des étrangers. «Un effort doit aussi être fait dans la possibilité qui est offerte de partager, de discuter, de faire sens dans de nouvelles valeurs communes», estime Matteo Gianni. «L'échange entre les groupes culturels pourra faire émerger de nouvelles conceptions du vivre ensemble. Ce n'est pas possible si on demande à quelqu'un de s'ajuster.»

L'universitaire différencie fondamentalement faire une politique pour un groupe et faire avec un groupe. «Ce qui ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir des conflits poli-

tiques. L'UDC et le PS sont souvent en confrontation politique, ce qui est parfaitement normal. Nous pouvons penser faire la même chose quand il s'agit de groupes culturels. Nous sommes un peu paresseux dans notre manière de penser l'intégration.»

La création et le parcours de l'Union vaudoise des associations musulmanes sont exemplaires. Celle-ci a fait son apparition en 2009 dans la foulée de la votation fédérale sur les minarets. Elle espère obtenir le statut d'association d'intérêt public, une reconnaissance pour les communautés religieuses. Vaud est le seul canton avec Bâle-Ville à disposer d'un tel cadre légal. «Ce type de processus est très fructueux.

Beaucoup plus que des injonctions qu'on entend trop souvent. Il faut arrêter de croire que les musulmans sont des étrangers. Entre 150 000 et 200 000 citoyens suisses sont de confession musulmane. On ne peut pas leur dire intégrez-vous ou partez.»

Matteo Gianni soulève encore un point, à ses yeux étonnant. «Parfois, quand il y a une association musulmane qui s'oppose à une décision d'une commune, on le prend comme un manque d'intégration. Et si c'était le contraire? C'est justement parce qu'ils sont bien intégrés qu'ils se manifestent. La visibilité, c'est mieux, d'un point de vue démocratique, que de se cacher comme les saisonniers italiens dans les années 1960.»